

# LE COIN DU SPECIALISTE

## Botanique

### DE TOUT NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À L'ARBORETUM DU BOIS DU MOUSTI À NISMES

Camille Cassimans



#### SITUONS-NOUS

Le Mousti n'est rien d'autre qu'un tienne calcaire<sup>1</sup> qui touche Nismes sur son flanc Ouest tandis que vers l'Est-ce sont les Abannets avec le célèbre Fondry des chiens. En réalité ce tienne se prolonge jusqu'aux "Monts" (ou Les Rocailles) de Petigny sur l'entité de Couvin. Du côté Ouest du Mousti se situent les grottes de Neptune (ou de l'adugeoir) dans lesquelles s'engouffre une partie de l'Eau Noire provenant de Couvin. Et là commence le mystère d'un parcours souterrain inconnu.

L'Eau Noire réapparaît à la résurgence de la rue d'Avignon de Nismes, derrière la Maison du Parc naturel. Il est certain qu'en dessous du Mousti doit se trouver une partie du cours inconnu, voire des cavités naturelles inexploitées. N'oublions pas qu'au sommet du Mousti se trouve aussi le Matricolo, grande cuvette conique qui s'est formée dans le massif calcaire et où l'on peut descendre à pied via un sentier étroit.

#### HISTORIQUE DES LIEUX

Anciennement le Mousti constituait une pelouse calcaire au même titre que le Tienne Breumont. L'Administration des Eaux et Forêts procéda dans les années 40-45 à des boisements de Pin noir d'Autriche qui s'accommode bien de ce genre de biotope. L'arboretum du bois du Mousti fait partie du triage forestier appelé "Nismes-Montagnes" et comporte une plaque commémorative à la mémoire de l'ingénieur des Eaux et Forêts A.L. Blondeau décédé en 1934. Le but de l'arboretum était de tester diverses essences quant à leurs facultés d'adaptation au sol, à la géologie, au climat, à l'ensoleillement mais aussi d'appréhender la productivité de ces essences. Le temps a passé et fait son œuvre, des arbres sont morts d'autres ont grandi à un point tel que les reliques de l'étiquetage de l'époque sont quasi invisibles

ou indéchiffrables. Les branches portant les rameaux, feuilles ou aiguilles sont maintenant situées bien trop haut pour être observées.

#### UN PROJET SINON RIEN

Dans le cadre du budget "conservation de la nature" 2009, le Parc naturel a obtenu l'accord de la région wallonne pour affecter 15.000 euros à la remise en état de l'arboretum du Mousti et à l'aménagement d'un sentier attractif dans la zone Natura 2000<sup>2</sup>.

#### VOICI LES DIVERSES PHASES QUI PERMETTRONT À CE PROJET D'ABOUTIR.

**2009:** une première campagne de plantation a eu lieu (10 espèces différentes en 4 exemplaires pour chacune) suite à un relevé des arbres encore présents et aussi un report sur plan le plus précisément possible tout en sachant qu'à cet endroit l'acquisition GPS est loin d'être performante.

**2010:** une deuxième campagne de plantation a eu lieu au printemps de manière à compléter au mieux la diversité de l'arboretum. 28 espèces différentes ont été plantées par groupe de trois à chaque fois.

En début juillet l'utilisation d'une grue d'1,5 tonne a été nécessaire afin de pouvoir creuser les trous qui devaient recevoir les panneaux d'informations, les bancs, les poubelles et les 35 supports en chêne destinés aux panneaux pédagogiques.

**Vers la fin août** c'est l'utilisation d'une brouette motorisée sur chenilles qui fut utilisée pour acheminer aussi bien le matériel que le stabilisé nécessaire à la fixation de ces équipements.

On a pu constater un bon taux de reprise de la plupart des essences plantées, à l'exception de deux ou trois groupes qui ont péri. Certains arbres ont perdu leurs premières feuilles suite à la sécheresse et au sol peu

profond mais c'est avec joie que l'on a vu une reprise d'une deuxième série de feuilles. La nature est vraiment courageuse! Côté vandalisme, nous ne devons déplorer pour le moment que 3 arbustes arrachés par le passage d'une moto de cross.



**31 octobre 2010:** date buttoir pour finaliser le projet. A ce moment là, il faudra impérativement que les trois panneaux de format "A0" et "A 3" décrivant chacun une espèce forestière soient réalisés et placés. Un infographiste y travaille dès à présent et nous comptons bien finir dans les temps car 2011 nous attend déjà avec un autre projet: la mare de Vierves.

Le Parc naturel est heureux et fier de pouvoir mettre à disposition de la population et des visiteurs sensibles à la beauté de nos espaces naturels, toute une série de réalisations qui devraient perdurer.

**Camille Cassimans**

Cellule PCDN "Bryophytes"  
1 rue d'Avignon, 5670 Nismes  
060.39.17.90 / cassimans@pnvh.be

(1) voir également l'article d'Anne Lambert dans ce même numéro.

(2) Natura 2000: un réseau européen de sites naturels de grande valeur patrimoniale sur le plan de la faune et de la flore. Ce réseau a été institué en 1992 par la directive de la Commission Européenne. (plus d'infos sur le site de Natura 2000 ou de Biodiversité Wallonie) La province de Namur en compte une vingtaine.